
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**
-----**Séance du 13 janvier 2023****Nombre de Membres**

En exercice : 23

Présent au Conseil : 19

Ayant pris part au vote : 23

*L'an deux mille vingt-trois et le treize janvier à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.***Date de la convocation**

09/01/2023

Date d'affichage

20/01/2023

*Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.**Procuration : Aline Carrière à Marie Destaing, Madeleine Chapellier à Guillaume Bouhin, Frédéric Dole à Léonie Schneiter. Frédéric Garreau à Thierry Vuittenez.**Secrétaire de séance : Caroline Blain*
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***Délibération n° 2023-01-006****OBJET : Marché et plan de financement AMO crématorium.**

Le Maire rappelle la délibération du 07/10/2022 dans laquelle la société Créma Concept Consult était retenue comme Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un montant de 27 500€ H.T.

A cela, le Maire indique qu'il est opportun de solliciter des aides publiques pour la réalisation de cette étude, notamment auprès du Département du Doubs au titre de son programme Assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 11 474€.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident :

- De confier à la société Créma Concept Consult la réalisation d'une prestation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en vue de l'élaboration du projet d'un crématorium pour un montant de 27 500€ H.T ;
- D'autoriser le Maire à signer le marché relatif à cette mission, ainsi que tout avenant éventuel et à solliciter les aides publiques pour la réalisation de cette étude, notamment auprès du Département du Doubs au titre de son programme Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ;
- D'arrêter le plan de financement prévisionnel suivant :
Département du Doubs : 11 474€
Maître d'ouvrage : 16 026€ H.T
-

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Publié le

ID : 025-200068401-20230113-2023_01_006-DE



- De prendre en charge le financement de la part résiduelle de cette étude après subventions effectives ;
- De réaliser cette étude dans un délai de 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention ;
- De convier le Département du Doubs aux réunions qui se tiendront dans le cadre de l'étude et de contacter ses services préalablement pour en fixer l'organisation ;
- D'informer le Département de la suite qui sera donnée à l'étude (passage à l'opérationnel ou non) par délibération ou courrier du Maire.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

